

# Avis d'appel public à la concurrence

Marché n° 19 004 83400 PC

Travaux d'infrastructures maritimes

Fourniture et pose de dispositifs d'amarrage par ancrage écologique dans la rade de Port-Cros  
(ZMEL de Bagaud)

Fourniture et pose de bouées de balisage autour des îles de Port-Cros et Porquerolles.

## Dénomination et adresse du Pouvoir Adjudicateur

Parc national de Port-Cros 181 Allée du Castel Sainte Claire

BP 70220 83406 HYERES cedex

Tél. 04.94.12.82.30

Mél : [accueil.pnpc@portcros-parcnational.fr](mailto:accueil.pnpc@portcros-parcnational.fr)

## Correspondants

Stéphane Penverne – [stephane.penverne@portcros-parcnational.fr](mailto:stephane.penverne@portcros-parcnational.fr) (Chargé de mission infrastructures terrestres et maritimes)

Chargée des marchés publics Danielle Forestier, [danielle.forestier@portcros-parcnational.fr](mailto:danielle.forestier@portcros-parcnational.fr)

## Type de marché, procédure de passation

La consultation concerne un marché de travaux passé selon la procédure dite adaptée conformément à l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

## Objet du marché

Le présent marché concerne la réalisation d'une infrastructure d'accueil des navires sur dispositifs d'amarrage à ancrage écologique (ZMEL de Bagaud) et la mise en place de dispositifs de balisage délimitant les zones réglementées autour des îles de Port-Cros et de Porquerolles.

## Allotissement

Lot n°1 : « ZMEL de Bagaud » – Mise en place de 65 dispositifs d'amarrage sur ancrage écologique.

Lot n°2 : Mise en place dispositifs de balisage sur ancrage écologique autour de l'île de Porquerolles et dans l'Anse de Port-Man (Port-Cros)

## Décomposition en tranches

Le lot n° 2 est décomposé en deux tranches, 1 tranche ferme et 1 tranche optionnelle, selon l'art. 77 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 :

- Tranche ferme : mise en place des 19 dispositifs de balisage sur ancrage écologique autour de l'île de Porquerolles
- Tranche optionnelle : mise en place des 8 dispositifs de balisage sur ancrage écologique dans l'Anse de Port-Man

## Options

Sans objet

## Visite des lieux

Si l'entreprise le souhaite, elle pourra effectuer une visite de terrain. Le candidat prendra contact :

- pour les lots 1 et 2 (TO), avec le secteur de Port-Cros du Parc national de Port-Cros (tél. :04.94.01.40.70) ;
- pour le lot 2 (TF), avec le secteur de Porquerolles du Parc national de Port-Cros (tél : 04.94.12.30.42)

La visite des lieux n'est pas obligatoire mais recommandée. Le titulaire ne pourra en aucun cas prétendre à une méconnaissance des lieux et des travaux à réaliser dans le cadre de ce marché.

Les demandes devront parvenir au moins 6 (six) jours avant la date limite de remise des offres.

## Critères d'attribution

- prix des travaux, sur la base du DPGF (40%)
- Valeur technique, sur la base du « mémoire technique » (40%)
- Valeur environnementale, sur la base du « mémoire en matière de développement durable » (20%)

## Conditions de remise des offres

**Les offres devront parvenir impérativement avant le : 18 mars 2019 à 12:00 h**

Les offres sont obligatoirement présentées par voie électronique sur la Plate-forme d'Achats de l'Etat (PLACE) à l'adresse [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr). dans les conditions conformes au décret n°2016-360 25/03/2016.

## Retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est à retirer sur la plate-forme des Achats de l'État (PLACE), en téléchargement libre par voie dématérialisée à l'adresse [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr)